

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2025

Présent(e)s : Marie-Odile MAINGUET, Brigitte FERRY-DAESCHLER, Armelle BIDAULT, Hélène ECOIFFIER, Dominique LAMY, Christophe RACLE, Nicolas BALDOIN, Jacques BOLOT, Michaël SORNAY, Alexandre VERNAZ, Guillaume TISSOT

Absent(e)s ou excusé(e)s : Olivier BLANC donnant pouvoir à Nicolas BALDOIN, Evelyne SOLLER, Marianne CHAMBARD.

Secrétaire de séance : Hélène ECOIFFIER

Convocation : 9 décembre 2025

Lieu et horaire : 20h30 – Mairie de Montain

ORDRE DU JOUR :

- Titularisation de la secrétaire générale de mairie
- Budget :

Point sur les dépenses et recettes de fonctionnement pour l'année 2025
Passage au CFU

- Compte rendu de la réunion pour la sécurité routière
- Point sur la collecte collecticity

➤ **Informations diverses :**

➤ **Questions diverses :**

- CR commissions intercommunales
- CR syndicats intercommunaux

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 novembre 2025 :

Approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

Titularisation de la secrétaire générale de mairie :

Mme Ghelma Emmanuelle, secrétaire générale de mairie arrive au terme de son contrat de stagiairisation. Elle a effectué sa formation d'intégration des agents de catégories C, au mois de septembre et un entretien individuel a été fait.

A partir du 1er janvier 2026 un arrêté sera signé pour sa titularisation.

Budget :

Point sur les dépenses et recettes de fonctionnement pour l'année 2025.

La maire a présenté chaque chapitre de la comptabilité en comparant le réalisé au budgétisé. Il s'avère que les dépenses ont été contenues en dessous de ce qui avait été budgétisé aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Les comptes définitifs seront arrêtés fin janvier pour définir le compte de résultat.

Passage au CFU :

Toutes les communes ont l'obligation de passer à compter du 1er janvier 2026 au Compte Financier Unique (CFU) qui est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif.

C'est-à-dire qu'en 2026, au titre de l'exercice 2025, la collectivité n'aura pas de Compte De Gestion (CDG) ni de compte administratif mais un Compte Financier Unique (CFU).

Compte rendu de la réunion pour la sécurité routière (29 novembre)

Groupe Rue Chateraine-Chemin de la Massette-Route de la Madone-Champs Salgret :

Réunion qui a eu lieu sur les différents lieux :

- Pour l'arrivée dans Montain depuis la Fontaine aux Loups :

Proposition d'ajouter un buisson et un poteau pour rétrécir la voie.

- Au carrefour en haut de la rue de la Massette :

Proposition d'ajouter 2 panneaux STOP

- Route de la Madone :

Proposition d'un aménagement pour les piétons dans le virage

Prochaine réunion : Groupe Place de la Fontaine et Terrain d'aventure : fin décembre

Point sur la collecte collectivity

Actuellement 23 % collectés.

Une réunion publique a eu lieu jeudi 4/12 permettant de répondre aux questions des habitants.

Des informations supplémentaires sur la répartition des postes de dépenses seront indiquées dans le Mont'infos de Janvier 2026.

Informations diverses :

Taxe d'aménagement :

Pour l'année 2025, la commune a perçue 1338.60 € de taxe d'aménagement, dont déjà une première TA en provenance d'un habitant du lotissement de l'Oratoire.

Fermeture du secrétariat mairie en fin d'année :

Le secrétariat de mairie sera fermé du **mercredi 24 décembre après la permanence jusqu'au vendredi 2 janvier 2026 inclus.**

Bulletin municipal :

Le bulletin municipal sera distribué d'ici le 25 décembre.

Composteur :

Le SICTOM relance la possibilité pour les communes d'organiser une commande groupée de composteurs au prix de :

Composteur plastique :

600 L → 30 €
340 L → 30 €

Composteur bois :

600 L → 40 €

La démarche est simple :

1. Les administrés donnent leurs coordonnées à la mairie qui transmet au SICTOM. (Date butoir 15 janvier 2026)
2. La mairie vous préviendra de la réception des composteurs.
3. Chaque foyer recevra sa facture directement dans sa boîte aux lettres et pourra régler le trésor public par chèque, CB en ligne ou virement bancaire.

Engie :

La société, RANGER, réalise du démarchage à domicile auprès des clients particuliers pour le compte du fournisseur d'énergie **ENGIE**.

Une campagne de démarchage dans la commune va être faite du 04/12/2025 au 03/01/2026.

Questions diverses :

- CR commissions intercommunales
- CR syndicats intercommunaux

Prochain conseil municipal le mardi 13 Janvier 2026 à 20h30

Rappel : Vœux du conseil municipal le dimanche 11 janvier à 11h

